



ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE L'INDRE DE FOOTBALL
Samedi 1er Octobre 2022 à 8 h 00, Salle des Fêtes « AGORA »
Place du Champ de Foire St Vincent à ARDENTES

ABSENCE

Je soussigné(e) Madame / Monsieur

Président(e) du club

serai dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale du District.

POUVOIR

En cas d'absence, le Président peut donner pouvoir, en choisissant l'une des deux options suivantes :

Option 1 : représentation par un(e) licencié(e) de mon club

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licenciés,
Madame / Monsieur

afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District.

ou

Option 2 : représentation par un(e) licencié(e) d'un autre club

En mon absence, je donne pouvoir à
Madame / Monsieur

licencié(e) du club et représentant ce club,
afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District.

Fait à Le

NOM ET SIGNATURE
du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB
du Président qui donne le pouvoir